



**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 26 JUIN 2015**

Ouverture à 19h15.

Mesdames, Messieurs, bonjour.

Je remercie les personnalités présentes :

M. Patrice GODART, Président de la Ligue de Picardie ASPTT

M. Thierry DONNET, Président du comité de l'Aisne de tennis de table

Mme Marie-Liesse HAMEL (trésorière) de l'OMS (Office Municipale des Sports) de SOISSONS,

M. Thierry MORTECLETTE, Président des médaillés de l'Aisne

Mme Christiane MEIGNEN, représentant le comité départemental EPGV 02,

Mmes SCHOTKOWSKI et GEORGELIN.

J'ai reçu les excuses de

M. Alain CREMONT, Maire de SOISSONS

M. Frédéric VANNIER, conseiller départemental et adjoint au Maire en charge des Sports et infrastructures sportives

M. Jean-Pierre LIEBAUX, de la GMF

M. Patrick HUCLIN et Didier AOSMAN.

M. Jacques LEMAIRE et André VANGYSEL

Point 1 : Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 27 juin 2014, qui figure dans le fascicule remis en séance. L'absence excusée de M. LIEBAUX a été omise. Moyennant cette correction, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Rapport moral du Président

Nous nous félicitons voilà 2 ans de compter dans nos rangs quelques uns des membres fondateurs de notre association, créée en 1973. Cette force devient une faiblesse :

- André VANGYSEL, notre secrétaire général, a fait une mauvaise chute la semaine dernière, et s'est cassé le col du fémur ... il est immobilisé pour au moins 3 mois
- Jacques LEMAIRE, responsable de la section « tennis de table », connaît depuis 6 mois d'importants soucis de santé, préoccupants compte tenu de son âge (81 ans cette année).

Il nous faut poursuivre l'aventure sans leur aide, et penser à assurer la relève.

L'absence de Jacques pose notamment la question de notre capacité à entraîner les jeunes débutants, le mercredi de 14 à 16h. Nous devons remercier Daniel DELFOSSE, Henri BODART et Bernard CAUX qui ont pu être épaulés efficacement par 2 étudiants de 1ère année au STAPS de CUFFIES (Antoine CILLIER et Florian BARTHOMEUF). La réalisation de leur stage obligatoire de 30 heures a été utile à tous. Antoine et Florian devront réaliser un stage en école primaire l'an prochain, et nous saurons leur donner quelques coordonnées pour les aider.

Valéry MAES s'occupe des jeunes compétiteurs, mais seul, il ne peut pas tout faire.

Nous sollicitons donc toutes les bonnes volontés, pour que les tâches soient réparties sur plusieurs personnes, et assurer le coaching de nos jeunes lors des compétitions.

Quelques regrets : l'activité « baby ping » n'a pas pu être poursuivie, et l'équipe de tennis n'a pas pu accrocher la 1ère place de sa poule, en D1 du championnat d'été.

Passons aux points positifs : la saison écoulée a apporté son lot de satisfactions ...

- nouveau record d'affluence pour la randonnée VTT des Monts de Missy (1100 cette année, contre 772 en 2014)
- l'équipe fanion de tennis de table se maintient dans le haut du tableau de régionale 1, et se renforcera la saison prochaine avec le retour d'Alexandre DYER (classé n°842 national)
- montée en R2 de l'équipe 2, et en R4 de l'équipe 5
- bonne saison individuelle de Noémie POTEAUX (qualifiée pour les championnats de France Minimes à POITIERS), Chryss MIGLIORE (champion de l'Aisne et vice champion de Picardie juniors, 1^{er} de Nationale 2 au dernier tour des critères)
- effectif de la section de tennis de table maintenue à plus de 100 licenciés
- 11 compétitions jouées à domicile, impliquant moins de déplacement pour les joueurs, et une rentrée d'argent conséquente avec la buvette et les indemnités d'organisation.

Merci à Valérie CAUX, Bernard LESSIRE, Christine DELTATTO (maman de Titouan) et Corinne BOUDIN pour leur aide précieuse à la buvette.

Comme vous l'exposera dans quelques instants notre trésorier, le déficit de notre trésorerie a en 2014 été contenu (395 € contre 2183 € en 2013), malgré l'achat de 2 nouvelles tables, des formations PSC1 (Pascal POTEAUX et Valéry MAES), animateur fédéral (Léo STIRATI) et d'arbitre (Bernard LESSIRE et Didier LEGRAIN) prises en charge par le club.

L'aide pour l'achat de matériel de tennis de table va se poursuivre à hauteur de 40 %, la participation aux déplacements nationaux sera maintenu à hauteur de 0,20 € du km et 50 % du trajet A/R, lorsqu'une déduction fiscale (don à l'association) ne peut être réalisée.

Merci pour votre attention.

Point 3 : Comptes 2014

Notre trésorier Bruno WOZNIAK va présenter les comptes de 2014 ; Je précise que la saisie comptable a été réalisée avec l'aide de Jean-Marie CRANSKENS.

L'année 2014 a vu nos quatre sections, la gymnastique, le tennis, le tennis de table et le VTT continuer dans leur lancer. Je vous présente les principaux chiffres pour l'activité 2014.

La recette des comptes pour l'exercice 2014 est de 39 337 € contre 39 469 € en 2013.

La vente de matériels nous a rapporté 2 365 €.

Les subventions d'exploitation pour 2014 s'élève à 11 039 € ; elles sont légèrement en dessous par rapport à 2013 qui étaient de 12 051 €.

Dans cette subvention nous avons l'aide de la ville pour un montant de 3 305 € ce qui de 650 € de moins que l'année précédente elle s'élevait à 3 954 €.

L'aide du département de 5 470 € et la fédération des ASPTT pour un montant de 1418 € revenu à la hausse dû au retour des licenciés de la gymnastique.

La part des cotisations n'est pas négligeable non plus, le montant s'élève à 16 061 €.

Pour la partie des dépenses celle-ci s'élève à 39 732 €.

Ces dépenses comprennent l'achat de matériel des sections pour un montant de 9 884 €

Les dépenses du personnel pour 11 691 € somme en légère hausse de 500 € mais qui permet de former des jeunes et d'encadrer les stages de perfectionnement.

Le versement au ligues et département concerné par la discipline pour l'inscription aux épreuves d'un montant de 6 282 €.Les frais de déplacements pour un montant de 1010 € en baisse un petit peu dû à certaines personnes qui font une donation de kilomètre.

Les frais de stage et d'animation, d'encadrement pour 628 €.

Puis le frais bureautiques et frais postaux, téléphonique pour 1427 €.

Nous constatons dans ces frais que nous avons 676 € pour l'organisation de la randonnée des monts de Missy par la section VTT correspondant aux affiches et aux envois de plus pour réussir la réalisation de cette année cela a été fait en décembre.

De ce fait, dans l'exercice de comptabilité 2014 nous dégageons un déficit de 395 €

Nous avons réussi comme on le dirait au niveau sportif un coup parfait

Merci de m'avoir écouté ces quelques minutes et je vous souhaite une excellente fin de soirée et de convivialité au sein de l'ASPTT SOISSONS

Les tarifs 2015/16 ont été validés l'an passé ; il ne paraît pas raisonnable de voter aujourd'hui les tarifs 2016/17, compte tenu des bouleversements à venir (régionalisation, et baisse probable des subventions) :

Section	Tarifs 2015/2016
VTT	Adulte (FASPTT) : 35 € Jeune (FASPTT) : 25 €
Gymnastique	Tarif Adulte / Jeune : année complète : 60 € / 55 € à/c 1^{er} janvier : 45 € / 40 € STEP seul : 30 € / 25 € Licencié autre club : 30 € / 25 €
Tennis	Adulte : 56 € Jeunes : 40 € Caution (1^{ère} année) : 10 €
Tennis de table	Adultes : 85 € Jeunes : 65 € Baby ping : 50 € Licencié autre club : ½ tarif

Le BP 2015 est préparé à l'équilibre pour 36500 €.

Le bilan 2014, le budget prévisionnel 2015 sont approuvés à l'unanimité.

4^{ème} point : Le palmarès sportif 2014/15 figure dans le fascicule remis.

Tennis (M. François THOURIGNY) :

La section compte 35 adhérents (+5 par rapport à l'an passé) dont 10 joueurs du TC MERCIN. L'équipe termine seconde des championnats d'hivers puis d'été de D1.

Des devis ont été produits, pour rénover l'éclairage du cour couvert.

L'achat de cartes perforées est à prévoir, de même que des jetons de lumière (dépendra du dispositif choisi par le Comité).

La prochaine saison commencera le 1^{er} octobre.

Gymnastique (M. Alain PERSANT, Mme MEIGNEN) :

La section compte 81 adhérentes et un adhérent, dont 2 « PTT » ou apparentés.

La moyenne d'âge est de 48 ans (17 à 69 ans). 2 ont moins de 25 ans (1 l'an passé) et 38 ont plus de 50 ans (30 l'an passé).

L'effectif remonte tout doucement après le déménagement (et chute brutale du nombre de licenciées) dans le gymnase Gérard PHILIPPE (66 licenciées en 2014, 95 en 2013, 112 en 2012, 129 en 2011, 138 en 2010).

La ventilation du gymnase est particulièrement bruyante et le renouvellement d'une partie du

matériel est à envisager.

VTT : Nouveau record d'affluence pour la 19^{em} édition de la randonnée VTT et marche. Un sweat ou blouson floqué est envisagé pour équiper les bénévoles assurant la sécurité, l'an prochain lors de la 20^{em} édition. La GMF a été contactée pour ce faire.

Tennis de table : La section compte 105 licenciés, dont plus de la moitié de jeunes.

Les stages organisés (Toussaint, Noël et mardi gras), ainsi que les entraînements dirigés ont permis aux plus assidus de bien progresser.

Deux arbitres (Didier et Bernard) et un entraîneur (Léo) ont été formés cette saison, et l'effort doit être poursuivi.

Pascal POTEAUX a encadré durant plusieurs semaines des heures « péri-scolaires », mais la Mairie a fait le choix de poursuivre avec des salariés communaux (non spécialisés dans le ping).

Cet été, Martin et Florian encadreront 3 stages dans le cadre du « passeport jeunes ».

A noter le retour au club d'Alexandre DYER (2098 points / n°842) et son frère Cyril (classé 10) venant de VENIZEL, ainsi que l'arrivée de Frédéric DEFLERS (classé 13, venant de CUFFIES).

Les soucis de santé de Bernard et de Jacques nous impose de trouver de nouvelles solutions pour encadrer les débutants (mercredi de 14 à 16h). Alexandre est intéressé pour reprendre en charge le baby ping.

La FFTT dématérialise les cartons licences dès la saison prochaine : une attestation sera à imprimer ou téléchargé sur vos smartphones ... La fusion avec la ligue NPC sera effective en 2018 ; des échanges ont d'ores et déjà commencé pour tenter d'uniformiser nos pratiques.

5^{ème} point : élections des membres du bureau directeur ; pas de candidature reçue.

Un changement de secrétaire général s'avère indispensable : Jean Marie CRANSKENS accepte de succéder à André VANGYSEL (qui a beaucoup donné depuis 1973).

6^{ème} point : allocution des invités :

Christiane MEIGNEN, représentante du Comité départemental EPGV :

La fédération sportive d'éducation physique et de gymnastique volontaire est la 4^{eme} fédération, en nombre de licenciés (560000). Sa spécificité est de ne pas gérer de compétitions mais d'être axée sur le « sport santé ». La qualité de la formation de ses éducatrices est à souligner.

Patrice GODART, Président du comité régional FSASPTT :

Mesdames SCHOTKOSKI et GEORGELIN sont saluées.

Quelques erreurs dans la présentation des éléments comptables, joints au fascicule remis en séance, sont relevés, ainsi que dans le nombre de licenciés enregistrés dans l'application FSASPTT : l'aide reversée de 4 € par adhérent est en jeu. Ce mode de subvention va changer au 1^{er} août : les sommes seront gérées par le comité et ne seront plus reversées directement aux clubs. Environ 1500 € d'aides ont été gérées cette saison par le comité, dont près de 500 € reversés à SOISSONS (pour l'achat de flèches réutilisables pour le VTT, l'encadrement des jeunes, et des gobelets non jetables). Des critiques sont formulées sur le dossier CNDS déposé à la DDCCS. Le comité FSASPTT assure gratuitement la comptabilité de la plupart des clubs ASPTT de Picardie, sauf pour SOISSONS : l'intérêt de cette offre est à prendre en considération.

Thierry DONNET, Président du comité départemental FFTT :

Le renouvellement des bénévoles est particulièrement compliqué, peut être expliqué par la complexité des procédures administratives et comptables. Il est difficile d'avoir des gens investis dans la durée ; par exemple, le comité FFTT ne compte plus que 8 élus, pour 18 postes. Les responsabilités, la professionnalisation demandée, et l'évolution des mentalités expliquent cette chute du bénévolat.

Thierry MORTECLETTE, Président du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif :

Le comité compte 200 membres (nos voisins du NPC sont plus petits selon ce critère). La baisse du bénévolat s'explique par un papillonnage des jeunes sur plusieurs sports, et leur éloignement pour suivre des études ... La relève est compliquée à assurer dans les clubs. Pour encourager les personnes investies, plusieurs dispositifs existent : la lettre de félicitation, la médaille de la jeunesse et des sports (bronze, argent, or) ... un délais étant prescrit entre chaque échelon. Les demandes doivent être justifiées, le nombre de médailles étant limité. Les résultats du club sont remarquables.

Marie-Liesse HAMEL, trésorière de l'Office Municipale des Sports de SOISSONS

La présentation des comptes peut être améliorée, mais n'est pas choquante en l'état. Le statut du bénévole est un projet qui tarde à aboutir. Les jeunes rencontrés lors de leur parcours du citoyen ont une vision surprenante du monde associatif ...

7^{ème} point :

Je vous remercie de votre attention, et vous invite à partager le pot de l'amitié, et vous rappelle quelques dates importantes :

- tournoi interne de pétanque demain matin, de tennis de table demain après midi, et barbecue ouvert à tous dès 19h
- fermeture de la salle le mardi 30 juin, et réouverture le lundi 3 août
- stage de reprise destiné aux jeunes les 24 et 25 août
- reprise de l'école des jeunes le 1^{er} mercredi suivant la rentrée scolaire
- 1^{ère} journée de championnat par équipes seniors les 19 et 20 septembre ; 1^{er} tour des critériums fédéraux (championnat individuel) les 10 et 11 octobre.

Séance levée à 20h50

Jean-François WUILLEMAIN,
Président de l'ASPTT SOISSONS